

# Projet d'établissement

## Multi-Accueil CALINOIRS

Année 2026



LE DÉPARTEMENT



santé  
famille  
retraite  
services

319 Rue des Ecoles – 73000 BASSENS  
Tél : 04.79.60.14.48 / Mail : multi-accueil@bassens-savoie.fr

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### PARTIE 1. Le projet social (contexte)

1. Présentation de la structure
2. Diagnostic territorial et environnemental
3. Public cible

### PARTIE 2. Le projet d'accueil (organisation et santé)

1. L'équipe
2. Le volet Santé et Accueil Inclusif
3. Compétences professionnelles mobilisées

### PARTIE 3. Le projet éducatif (valeurs)

1. L'application de la Charte Nationale du Jeune Enfant
2. Les valeurs phares de l'équipe
3. La place des familles et la coéducation

### PARTIE 4. Le projet pédagogique (pratique)

1. L'inscription
2. La période de familiarisation (ou d'adaptation)
3. Le déroulement d'une journée type

### PARTIE 5. Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil (analyse des pratiques)

1. Les critères d'évaluation
2. Les outils de mesure et de traçabilité
3. Les temps de travail en équipe
4. Le plan d'action correctif

# INTRODUCTION

Le projet d'établissement présente l'ensemble des objectifs définis pour l'établissement CALINOIRS, ainsi que le travail mis en œuvre au quotidien par les professionnelles.

Il est le fruit d'une réflexion collective sur les pratiques professionnelles.

Il permet aux parents de comprendre comment l'équipe travaille.

Il permet à l'équipe de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles en identifiant les actions individuelles et instinctives. Par la mise en place d'un travail d'observation des pratiques l'équipe les remets en cause et leur donne un sens, et peuvent au besoin les affiner.

En d'autres termes cela permet de faire évoluer « l'acte habitude » par confort, en « acte réfléchi » par conviction. Ce qui permet aussi à l'équipe de travailler dans le « même sens », pour une meilleure cohérence.

Un projet écrit n'est pas figé, il est le « fil rouge » d'un travail d'équipe, en constante évolution.

# PARTIE 1 :

## Projet social



319 Rue des Ecoles – 73000 BASSENS  
Tél : 04.79.60.14.48 / Mail : [multi-accueil@bassens-savoie.fr](mailto:multi-accueil@bassens-savoie.fr)

## 1. Présentation de la structure

Le multi-accueil CALINOIRS est situé et joignable aux coordonnées mentionnées ci-dessous :

319 Rue des Ecoles  
73000 BASSENS

multi-accueil@bassens-savoie.fr  
04.79.60.14.48

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Le multi-accueil est géré par la commune de BASSENS.

Le multi-accueil est une composante essentielle du service petite enfance de la ville. Il participe à la concrétisation des orientations municipales en apportant des réponses de qualité aux besoins de garde des parents.

Véritable lieu de vie, de socialisation et de prévention, l'établissement dépasse sa simple fonction d'accueil pour devenir un pilier du soutien à la parentalité, accompagnant chaque famille dans son quotidien et valorisant le lien parent-enfant.

## 2. Diagnostic territorial et environnemental

### a) Lieu d'implantation

**Proximité :** Le multi-accueil Calinours est implanté au cœur d'une zone résidentielle et centrale de la commune de Bassens. Situé à proximité immédiate du groupe scolaire de la Plaine et non loin de celui du Chef-lieu, cette proximité fluidifie l'organisation quotidienne des familles, notamment pour l'articulation des trajets matinaux et du soir des fratries.

**Accessibilité :** Le site est facilement accessible à pied ou à vélo, favorisant ainsi les mobilités douces pour les familles. Pour les automobilistes, il bénéficie d'un parking attenant qui sécurise le stationnement et la dépose des enfants, tandis qu'un arrêt de transport en commun est implanté à proximité. L'ensemble de ces accès permet à chacun de rejoindre rapidement les axes routiers majeurs de la couronne chambérienne.

**Environnement :** Grâce à cet ancrage local stratégique, la crèche offre aux enfants un cadre de vie privilégié, calme et sécurisé, entouré d'espaces de verdure. Cet environnement naturel favorise le bien-être et l'éveil des tout-petits au quotidien.

### b) Etat des lieux de l'offre d'accueil

L'analyse du territoire met en évidence une organisation de l'offre de garde reposant sur la complémentarité de trois grands piliers :

**L'accueil collectif public (Le Multi-accueil Municipal) :** Pivot de la politique petite enfance de la commune, il offre un cadre réglementé et structuré. Axé sur des valeurs de service public, il combine accueil régulier et occasionnel pour s'adapter aux besoins d'articulation des temps de vie des parents.

**L'accueil individuel :** Représenté par le réseau des assistants maternels du secteur, ce mode de garde offre une solution de proximité et une souplesse horaire recherchée par certaines familles.

**L'accueil collectif privé :** L'implantation de structures privées (micro-crèches et MAM) sur le territoire complète l'offre publique. Ce secteur apporte une réponse additionnelle à la pression de la demande globale de garde sur la commune.

Cette pluralité des modes d'accueil permet de proposer aux parents un parcours de garde diversifié, le multi-accueil municipal se positionnant comme le garant d'un accès universel, inclusif et porteur de mixité sociale.

### **c) Partenariats institutionnels locaux**

Le multi-accueil inscrit son action au cœur d'un réseau de partenaires institutionnels indispensables, garantissant la qualité, la conformité et la continuité de son offre de service :

**La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :** Elle soutient techniquement et financièrement la structure, permettant de proposer un service public accessible et de mettre en œuvre les orientations des conventions territoriales globales.

**La PMI (Protection Maternelle et Infantile) :** Elle assure une mission de conseil, de contrôle et de veille sanitaire, validant l'adéquation des locaux et des pratiques avec les normes de sécurité et de bientraitance pour la santé des enfants.

**Le SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leysse) :** À travers notamment son Relais Petite Enfance (RPE) et ses accueils de loisirs, ce partenariat renforce l'offre globale du territoire. Cette collaboration étroite favorise la passerelle et la continuité éducative lors du passage vers l'enfance, tout en contribuant aux actions de soutien à la parentalité déployées à l'échelle locale.

## **3. Public cible**

Le multi-accueil Calinours a pour mission de répondre aux besoins fondamentaux des familles en accueillant les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

La structure s'adresse aux parents à la recherche d'une solution de conciliation entre leur vie professionnelle, sociale et familiale, que ce soit à travers un mode d'accueil régulier ou des besoins plus occasionnels. En tant que service public de proximité, l'établissement est ouvert à l'ensemble des familles du territoire, indépendamment de leur situation socio-professionnelle, garantissant ainsi la mixité sociale au sein de la structure.

Conformément à sa vocation d'accompagnement et de solidarité, une attention constante est portée aux situations spécifiques, notamment pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, de santé fragile, ou pour répondre à des besoins d'accueil urgents et exceptionnels.

# PARTIE 2 :

## Projet d'accueil



## 1. L'équipe

### a) Composition de l'équipe et organisation quotidienne

- 1 éducatrice de jeunes enfants, responsable.
- 1 auxiliaire de puériculture, responsable adjointe.
- 1 éducatrice de jeunes enfants.
- 2 auxiliaires de puériculture.
- 1 agent social, titulaire du CAP petite enfance
- 1 agent technique, poste repas et linge.

| 7h30 à 8h30          | 8h30 à 17h30         | 17h30 à 18h30        |
|----------------------|----------------------|----------------------|
| 2 professionnel(le)s | 3 professionnel(le)s | 2 professionnel(le)s |
| 12 enfants           | 18 enfants           | 12 enfants           |

### b) Rôle et missions de chaque professionnel.

**Responsable :** Piloter le projet d'établissement et l'équipe pluridisciplinaire pour garantir la sécurité, l'éveil et l'épanouissement des jeunes enfants. En lien avec l' élu référent pour concrétiser les orientations politiques de la commune.

**Pédagogie :** Garantir la qualité de l'accueil et l'éveil des enfants en définissant le projet éducatif et en veillant au respect strict des normes de sécurité et d'hygiène.

**Management :** Fédérer et encadrer l'équipe pluridisciplinaire à travers la gestion des plannings, le recrutement et l'accompagnement professionnel au quotidien.

**Gestion :** Assurer le pilotage administratif et financier de la structure, de l'optimisation des inscriptions à la gestion du budget et des relations institutionnelles.

**Familles :** Accompagner les parents dans leur rôle éducatif en assurant un accueil de confiance et une communication fluide entre la maison et la crèche.

**Responsable Adjointe :** Seconder la direction dans le pilotage de la structure en assurant la coordination de terrain, la qualité des soins et la continuité de la gestion administrative.

**Pédagogie :** Soutenir la mise en œuvre du projet éducatif au quotidien et veiller, par une présence active, au respect des protocoles d'hygiène et de sécurité.

**Management :** Encadrer les agents de terrain en partageant son expertise sur les soins, l'hygiène et la sécurité, tout en veillant à la cohésion du groupe.

**Gestion :** Participer au suivi administratif (dossiers familles, commandes) et garantir la continuité de la direction en cas d'absence de la responsable.

**Familles :** Assurer un accueil de proximité pour les parents en facilitant les transmissions quotidiennes et en répondant à leurs interrogations immédiates.

**Educatrice de Jeunes Enfants :** Veiller à la dynamique pédagogique, l'aménagement des locaux et à la coordination de l'éveil.

#### Côté enfant : Eveil et Autonomie

Concevoir un environnement stimulant et des activités adaptées pour favoriser le développement global et l'épanouissement de chaque enfant.

#### Côté famille : Soutien à la parentalité

Accompagner les parents dans leur rôle, offrir une écoute professionnelle.

#### Côté équipe : La dynamique pédagogique

Garantir la mise en œuvre du projet éducatif au quotidien, en étant force de proposition pour dynamiser et faire évoluer les pratiques de l'équipe.

**Côté cadre de vie : L'aménagement**

Organiser et adapter les espaces de vie pour qu'ils soient à la fois sécurisants, ergonomiques et propices à l'exploration.

**Auxiliaire de Puériculture :** Garantir le bien-être physique, l'hygiène et la sécurité de l'enfant tout en accompagnant son éveil quotidien.

**Côté enfant : Le bien être**

Garantir la sécurité physique et affective au quotidien.

**Côté famille : Le relais**

Instaurer une relation de confiance pour un relais serein.

**Côté équipe : La cohésion**

Partager ses observations quotidiennes pour harmoniser les pratiques de la section.

**Côté cadre de vie : L'hygiène**

Appliquer rigoureusement les protocoles sanitaires pour garantir un environnement sain.

**Agent titulaire du CAP Petite Enfance:** Assurer un accompagnement quotidien, repas et entretien du cadre de vie.

**Côté enfant : L'accompagnement**

Assister les enfants dans les actes de la vie courante et animer des temps de jeux pour favoriser leur bien-être.

**Côté famille : Accueil convivial**

Assurer un accueil chaleureux des familles et transmettre les informations pratiques liées au déroulement de la journée de l'enfant.

**Côté équipe : La collaboration**

Collaborer activement avec les AP et l'EJE pour assurer la continuité de la surveillance et le bon fonctionnement de la section.

**Côté cadre de vie :**

Veiller à la tenue et au confort des lieux de vie afin d'offrir un cadre accueillant, ordonné et rassurant pour les enfants et leurs parents.

**Agent polyvalent :** Garantir l'hygiène irréprochable des locaux et du linge tout en assurant la logistique alimentaire pour le bien-être et la sécurité sanitaire des enfants.

**Côté restauration :** Assurer la réception, la préparation et la distribution des repas et des goûters en respectant strictement les normes d'hygiène alimentaire (HACCP).

**Côté entretien des locaux :** Garantir un environnement sain et sécurisé par le nettoyage et la désinfection quotidienne des espaces de vie, des sanitaires et du mobilier.

**Côté lingerie:** Coordonner le circuit du linge (tri, acheminement et rangement) pour répondre aux besoins quotidiens.

**Côté logistique :** Suivre l'état des stocks des produits d'entretien et de la blanchisserie pour anticiper les besoins et passer les commandes auprès de la direction.

*\* En complément du ménage réalisé par cet agent, une société d'entretien intervient chaque jour en dehors des horaires de présence des enfants pour un ménage approfondi des locaux.*

## 2. Le volet Santé et Accueil Inclusif

### **a) Rôle du Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI).**

Le Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) est le garant de la santé, du bien-être et de l'inclusion de tous les enfants au sein de la crèche.

Son action s'articule autour de trois missions principales :

**Un rôle d'expert et de conseil :** Le RSAI est la personne ressource de la structure pour toutes les questions médicales. Il collabore étroitement avec la responsable lors de ses temps d'intervention pour actualiser les protocoles de soins, valider les mesures d'hygiène et former l'équipe aux bonnes pratiques de prévention.

**Le pilotage de l'accueil inclusif :** Son expertise est essentielle pour l'accueil des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. Il se déplace spécifiquement pour coordonner la mise en place du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) avec la famille, et forme directement les professionnels de terrain aux gestes techniques ou d'urgence requis.

**Un relais de prévention :** Grâce à son regard extérieur de professionnel de santé, il apporte un éclairage pointu sur la gestion des épidémies, la nutrition et le bien-être global au sein de la crèche.

### **b) Modalités d'accueil des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique (mise en place des PAI - Projets d'Accueil Individualisés).**

Chaque enfant, quelles que soient ses difficultés, sa différence ou sa maladie, a sa place au sein de la collectivité si le corps médical estime qu'il est apte à la vie en collectivité.

**La mise en place du PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :** C'est le document officiel qui formalise l'accueil de l'enfant. Rédigé en étroite collaboration avec la famille, le médecin traitant ou spécialiste, et le RSAI, il détaille les besoins spécifiques de l'enfant (aménagements, contre-indications) et le protocole médical d'urgence en cas de crise (allergie, asthme, épilepsie...).

**En pratique :** L'équipe adapte le quotidien de l'enfant sans le stigmatiser : par exemple, lors des repas, une vigilance stricte est de mise pour un enfant souffrant d'allergies alimentaires, tout en veillant à ce qu'il mange à la même table que ses camarades. Pour les situations où un traitement médical est nécessaire, le protocole d'urgence et la trousse de soin de l'enfant sont rangés dans un endroit accessible exclusivement aux adultes et connu de toute l'équipe.

### **c) Mesures d'hygiène générale, de prévention et de nutrition.**

La santé en crèche repose sur un trépied fondamental : un environnement sain, une prévention active des risques et une alimentation équilibrée, source de bien-être.

**L'hygiène générale et la prévention :** Nous appliquons des protocoles stricts pour limiter la propagation des virus tout en préservant un cadre de vie chaleureux.

**En pratique :** L'équipe et les enfants respectent le lavage régulier des mains (moments clés : arrivées, avant/après les repas, après le change). Les jouets, les surfaces et les tapis de change sont désinfectés quotidiennement selon un plan de nettoyage rigoureux. Les locaux sont aérés plusieurs fois par jour pour garantir la qualité de l'air intérieur.

**La nutrition :** Le repas est à la fois un besoin physiologique, un moment d'éveil sensoriel et un temps de convivialité.

**En pratique :** L'établissement propose des menus variés, équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels de chaque tranche d'âge. Les professionnels accompagnent l'enfant vers l'autonomie à table en l'encourageant à goûter, sans jamais le forcer, respectant ainsi ses signaux de satiété.

### **3. Compétences professionnelles mobilisées**

#### **a) Réunions d'équipe**

Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées. Elles permettent aux professionnelles de réfléchir aux modalités d'organisation de la structure, de préparer des projets ou encore d'échanger sur les sujets du quotidien. Ces temps de travail, sans enfant, sont importants pour prendre du recul et construire des projets.

#### **b) Analyse des pratiques et formation**

L'équipe de professionnelles bénéficie de séance d'analyse des pratiques professionnelles, encadrées par un thérapeute expérimenté. Elles bénéficient de 8 séances de 1h30 chaque année.

L'intérêt de la démarche est de réfléchir en équipe à propos de différents thèmes, qui interrogent, avec le regard et l'appui d'un intervenant extérieur à la structure, sa neutralité est primordiale.

Les professionnelles bénéficient d'un accès à la formation professionnelle tout au long de leur carrière professionnelle, que ce soit par des formations individuelles ou en groupe.

#### **c) Accueil des stagiaires**

L'équipe a un rôle d'encadrement des futurs professionnels de la petite enfance. Les stagiaires sont encadrés et tutorés par une personne de l'équipe, choisie en fonction du parcours de formation du/de la stagiaire. Ce travail de tutorat engage une réflexion individuelle sur sa propre pratique professionnelle.

Cet accueil est enrichissant pour l'équipe, il permet un véritable échange d'informations parfois une réactualisation des connaissances (par exemple, des nouvelles techniques d'entretien...).

Cet accueil contribue à la formation des professionnel(le)s de demain...

# PARTIE 3 :

## Projet éducatif



## 1. L'application de la Charte Nationale du Jeune Enfant

**Principe 1 : Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.**

- Garantir une sécurité affective et physique à travers des rituels de soins individualisés (change, repas, sommeil) en respectant le rythme de chaque enfant.
- Valoriser la place des parents dès la période de familiarisation (période d'adaptation) et tout au long de l'année par des transmissions quotidiennes de qualité.
- Coconstruire une relation de confiance et de continuité éducative entre la maison et la crèche.

**Principe 2 : J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.**

- Garantir au maximum le respect du rythme biologique de chaque enfant, dans les limites de l'organisation de l'établissement.
- Organiser la journée autour de temps de jeux libres et/ou dirigés, en aménageant des espaces riches et sécurisés.
- Pratiquer la verbalisation positive : les professionnels mettent des mots sur les actions, les émotions et les découvertes de l'enfant tout au long de la journée pour nourrir son acquisition du langage.

**Principe 3 : Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.**

- Soigner la période de familiarisation (adaptation) pour construire un triangle de confiance sécurisant entre l'enfant, ses parents et les professionnels.
- Créer une ambiance chaleureuse dès l'entrée de la crèche pour que les parents s'y sentent chez eux (visite de l'établissement, transmissions individualisées, etc.).
- Valoriser la co-éducation à travers des transmissions quotidiennes bidirectionnelles, garantissant la continuité des repères entre la maison et la crèche.

**Principe 4 : Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.**

- Adopter une posture professionnelle basée sur l'étayage et l'encouragement : valoriser les efforts et les tentatives de l'enfant plutôt que le résultat final.
- Favoriser une socialisation douce et positive en accompagnant les premiers échanges entre pairs, la gestion des frustrations et la résolution des petits conflits sans répression.
- Proposer du matériel ouvert et évolutif qui suscite la curiosité naturelle et l'esprit d'initiative de l'enfant.

**Principe 5 : Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.**

- Proposer des ateliers d'expression libre (peinture, transvasement, manipulation de textures) axés sur le plaisir sensoriel et l'expérimentation plastique.
- Intégrer l'éveil culturel au quotidien (éveil musical, comptines signées, lectures d'albums animées, interventions d'artistes extérieurs).

**Principe 6 : Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.**

- Permettre un accès quotidien à l'extérieur (jardin, terrasse ou sorties de proximité), peu important la météo et les saisons (pédagogie "du dehors").
- Proposer des manipulations directes d'éléments naturels (terre, eau, feuilles mortes, bois, herbe) pour stimuler l'éveil sensoriel.
- Sensibiliser les enfants au vivant à travers des micro-projets (potager pédagogique, observation des insectes, bac à compost).

**Principe 7 : Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.**

- Promouvoir une pédagogie égalitaire en proposant tous les types de jeux (poupées, voitures, dinette, chantiers) à tous les enfants, sans distinction de genre.
- Veiller au choix des albums jeunesse, des chansons et du matériel pour déconstruire les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge.
- Adopter un langage neutre et valoriser les compétences de l'enfant (créativité, force, douceur) indépendamment de son sexe.

**Principe 8 : J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

- Penser un aménagement de l'espace épuré, esthétique et lisible pour l'enfant, évitant la surstimulation visuelle ou sonore.
- S'engager pour la santé environnementale : utilisation de produits d'entretien écologiques, mobilier en bois à faible émission, utilisation d'une vaisselle durable, jouets de seconde main et/ou en matière éco-responsable.
- Veiller au choix d'un prestataire qui propose des menus variés, de saison, majoritairement biologique et issue de circuits courts.

**Principe 9 : Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.**

- Réaliser des temps de réunions d'équipe réguliers et des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) encadrées par un tiers (psychologue).
- Favoriser la formation continue des professionnels pour nourrir leurs connaissances (neurosciences, communication bienveillante, etc.).
- Valoriser la Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein de la structure afin de préserver la disponibilité psychique et la bientraitance des équipes auprès des enfants.

**Principe 10 : J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.**

- Garantir un encadrement par des professionnels qualifiés et pluridisciplinaires, experts de la petite enfance (EJE, Auxiliaires de puériculture, CAP AEPE, Infirmière, Psychologue).
- Actualiser en continu les pratiques de l'équipe au regard des dernières recherches scientifiques sur le développement du jeune enfant.
- Maintenir une vigilance éthique constante sur la notion de "séparation" : accompagner l'enfant dans la compréhension du fait qu'il est temporairement confié, en veillant au respect absolu de son histoire familiale.

## 2. Les valeurs phares de l'équipe

### a) **La bientraitance et la sécurité affective.**

**La bientraitance** est une posture professionnelle active qui guide chacun de nos gestes au quotidien. Elle repose sur une écoute attentive, une communication positive et un regard bienveillant porté sur l'enfant et sa famille.

**La sécurité affective** est la clé de voûte de l'autonomie. En créant un lien d'attachement sûr grâce à des professionnels de référence et des rituels stables, l'enfant acquiert la confiance nécessaire pour explorer son environnement et aller vers les autres.

**En pratique :** Nous veillons à verbaliser chaque action auprès de l'enfant (le change, le repas, le coucher) pour lui donner des repères et le rassurer.

### b) **Le respect de l'individualité de chaque enfant.**

Chaque enfant est unique, avec sa propre histoire, sa sensibilité, son tempérament et son propre calendrier de développement.

**La prise en compte de la singularité :** Nous considérons l'enfant comme un individu à part entière, et non comme un simple membre d'un groupe. Nous valorisons ses forces, respectons ses émotions et l'accompagnons dans ses découvertes avec bienveillance, sans jamais le comparer à ses pairs.

**En pratique :** Chaque enfant dispose de repères personnalisés au sein de la crèche (son propre casier, son lit, sa place à table). Dans la section, les professionnels adaptent leur posture au tempérament de l'enfant : on offrira un espace plus calme et isolé à un enfant réservé qui a besoin de tranquillité, tout en encourageant l'expression motrice d'un enfant plus dynamique.

**Le respect du rythme de développement individuel :** Nous laissons l'enfant être l'acteur principal de ses compétences et de ses acquisitions, sans lui imposer de pression temporelle ou de performance.

**En pratique :** Nous pratiquons la **motricité libre** en laissant l'enfant explorer ses capacités corporelles à son propre rythme. De la même manière, l'apprentissage de la propreté (continence) est entièrement guidé par les signaux de l'enfant et sa maturité physiologique, en étroite collaboration avec sa famille, sans aucune forme de précipitation collective.

**c) L'égalité filles-garçons et la mixité sociale.**

La crèche est le premier lieu de socialisation hors de la famille ; elle se doit d'être un espace d'égalité et d'ouverture sur le monde.

**Égalité filles-garçons :** Dès le plus jeune âge, nous luttons contre les stéréotypes de genre. Les poupées, les petites voitures, les jeux de dinette ou de construction sont accessibles à tous.

**Mixité sociale :** Nous accueillons toutes les familles dans leur diversité culturelle, sociale et économique. La crèche est un lieu de partage et d'enrichissement mutuel où chaque culture est respectée et où le dialogue avec les parents est encouragé pour faire vivre cette mixité.

**d) La sensibilisation à l'éco-citoyenneté et au développement durable.**

Transmettre le respect de la nature et adopter des gestes éco-responsables fait partie intégrante de notre mission éducative pour préparer les citoyens de demain.

**Auprès des enfants :** Nous proposons des activités d'éveil à la nature (jardinage, manipulation de matériaux naturels) et de recyclage ludique. Nous les sensibilisons au gaspillage, notamment au gaspillage de l'eau lors du lavage des mains.

**Au sein de l'équipe :** L'équipe s'engage au quotidien par des actions concrètes : réduction des déchets, utilisation de produits d'entretien écologiques, maîtrise des consommations d'énergie et choix de jouets durables, de seconde main ou éco-conçus.

### **3. La place des familles et la coéducation**

**a) Reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant.**

Le projet de la structure repose sur une conviction fondamentale : le parent est, et demeure, le premier éducateur de son enfant. L'établissement se positionne ainsi comme un relais éducatif choisi par les familles, basé sur une confiance mutuelle, pour accompagner au quotidien une séparation sereine. Notre rôle est de prolonger et de soutenir l'action des familles, sans jamais s'y substituer.

C'est souvent dans la structure que se vit la première séparation de l'enfant et ses parents. C'est aussi le premier pas dans une collectivité, au sein d'un groupe d'enfants d'âges différents et d'une équipe de professionnelles.

Pour le bien-être de l'enfant, une certaine continuité doit être assurée entre la famille et la structure : informations collectives et individuelles. La structure doit également être un lieu de soutien parental pour les familles qui en éprouvent la nécessité, voire un lieu d'échange entre parents et entre parents et professionnels.

L'objectif de l'ensemble de l'équipe est d'aider l'enfant à découvrir ce monde nouveau en préservant une relation chaleureuse et rassurante avec lui, à vivre dans celui-ci en acceptant peu à peu ses « règles » ; Notre but est aussi de favoriser l'autonomie de chacun, en respectant ses capacités propres. L'équipe est là pour vivre avec lui des moments d'échanges, pour mieux le connaître et répondre à ses demandes ; elle est là également pour « animer » et aider le groupe afin que la vie de la structure soit enrichissante pour tous.

#### **b) La posture professionnelle face aux familles**

**Le non-jugement :** *Il consiste à accueillir chaque parent et chaque enfant tels qu'ils sont, en respectant leur histoire, leur culture, leurs valeurs et leurs choix éducatifs, sans émettre d'opinion personnelle.*

→ **Le rôle des responsables :** Elles veillent à ce que les valeurs de tolérance et de respect de la diversité soient partagées par toutes. Lors des réunions d'équipe, elles ouvrent des espaces de réflexion pour désamorcer les représentations ou les préjugés éventuels. Elles soutiennent les professionnelles face à des situations familiales complexes ou atypiques en prenant du recul.

→ **Le rôle de l'équipe :** Au quotidien, les professionnelles adoptent une attitude de neutralité bienveillante. Elles accueillent les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation, doudou) sans critique. Elles adaptent leurs pratiques professionnelles pour respecter la culture de la famille, tant que celle-ci reste compatible avec la sécurité de l'enfant et la vie en collectivité.

**L'écoute active, base de la relation de confiance :** *L'écoute ne se limite pas à entendre ; elle implique d'être pleinement disponible, d'accueillir la parole du parent avec empathie, sans interruption et sans conseiller immédiatement, afin de comprendre ses besoins profonds.*

→ **Le rôle de la responsable :** Elle est disponible pour recevoir les parents lors de rendez-vous individuels, notamment en cas de difficultés, d'inquiétudes ou de réclamations. Elle pratique une écoute institutionnelle qui sécurise le parent. Parallèlement, elle reste à l'écoute de l'équipe, car pour bien écouter les familles, les professionnelles ont besoin d'être entendues et soutenues dans leur quotidien.

→ **Le rôle de l'équipe :** Les professionnelles sont les interlocutrices privilégiées du quotidien (temps d'accueil du matin et du soir). Elles pratiquent une écoute attentive lors des transmissions, en étant attentives aux mots du parent mais aussi à son état émotionnel (fatigue, stress de la séparation). Elles valorisent la parole du parent et créent un climat de disponibilité qui invite à l'échange en toute confidentialité.

**Le soutien à la parentalité :** *C'est valoriser les compétences des parents, les rassurer dans leur rôle et les accompagner dans les étapes de développement de leur enfant, sans jamais prendre leur place ni imposer de solution toute faite.*

→ **Le rôle de la responsable :** Elle impulse et coordonne les projets d'aide à la parentalité au sein de la structure (rencontres parents-professionnels, proposition et diffusion des conférences et ateliers du secteur à destination des familles). Elle tisse également des partenariats avec le réseau extérieur (PMI, CMP, RPE, assistante sociale) vers lequel elle peut orienter les familles si les besoins dépassent le champ de compétences de la structure.

→ **Le rôle de l'équipe :** Au quotidien, l'équipe valorise les réussites du parent et le rassure sur ses capacités (« Vous avez raison de faire ainsi... », « Il a beaucoup de chance de vous avoir... »). Les professionnelles cheminent avec le parent : face à une question (morsures, propreté, sommeil), elles ne donnent pas d'injonctions mais partagent leurs observations professionnelles et réfléchissent ensemble à des pistes d'action, dans le respect du rythme de l'enfant et de la famille.

# PARTIE 4 :

## Projet pédagogique



## 1. L'inscription

L'inscription est actée lors d'un rendez-vous avec la responsable de CALINOIRS, c'est à ce moment qu'a lieu la première rencontre (en général).

Au-delà des démarches administratives, ce rendez-vous est aussi un temps d'échange autour de l'enfant et de sa famille. C'est l'occasion d'évoquer son rythme de vie, sa santé et ses habitudes au quotidien. Les informations recueillies sont consignées dans une fiche qui sera ensuite transmise à l'équipe, permettant d'assurer un accueil personnalisé et adapté aux besoins individuels.

La rencontre se prolonge par une visite de la crèche, permettant de découvrir l'environnement et d'aller à la rencontre des professionnelles présentes sur le terrain.

La présence de l'enfant est essentielle lors de ce rendez-vous : c'est le moment où parent et enfant découvrent ensemble ce nouveau lieu de vie. Ce regard partagé permet à l'enfant d'appivoiser les espaces en toute sécurité, rassuré par la confiance de son parent. Pour la famille, voir son enfant évoluer dans la structure désamorce les premières appréhensions.

## 2. La période de familiarisation (ou d'adaptation)

Ce sera la toute première fois où le parent confiera pleinement son enfant à la crèche, pour une durée d'une heure. Nous conseillons et insistons auprès des familles sur l'importance d'expliquer à l'enfant, même bébé, ce qu'il va vivre dans la structure (le moment du départ, la séparation, les découvertes, le retour...).

Nous recommandons au parent de laisser un doudou, un linge avec l'odeur des parents, ou une sucette. Cet objet transitionnel est un repère affectif indispensable : il fait le pont entre la maison et la crèche, apportant à l'enfant un sentiment de sécurité et de continuité face à la nouveauté.

Pour que celle-ci se passe bien, notre but premier est d'aider l'enfant et ses parents à vivre la séparation le mieux possible. Pour cela, nous l'évoquons ensemble, nous écoutons leurs craintes, leurs angoisses, nous les rassurons (les parents peuvent appeler s'ils le souhaitent).

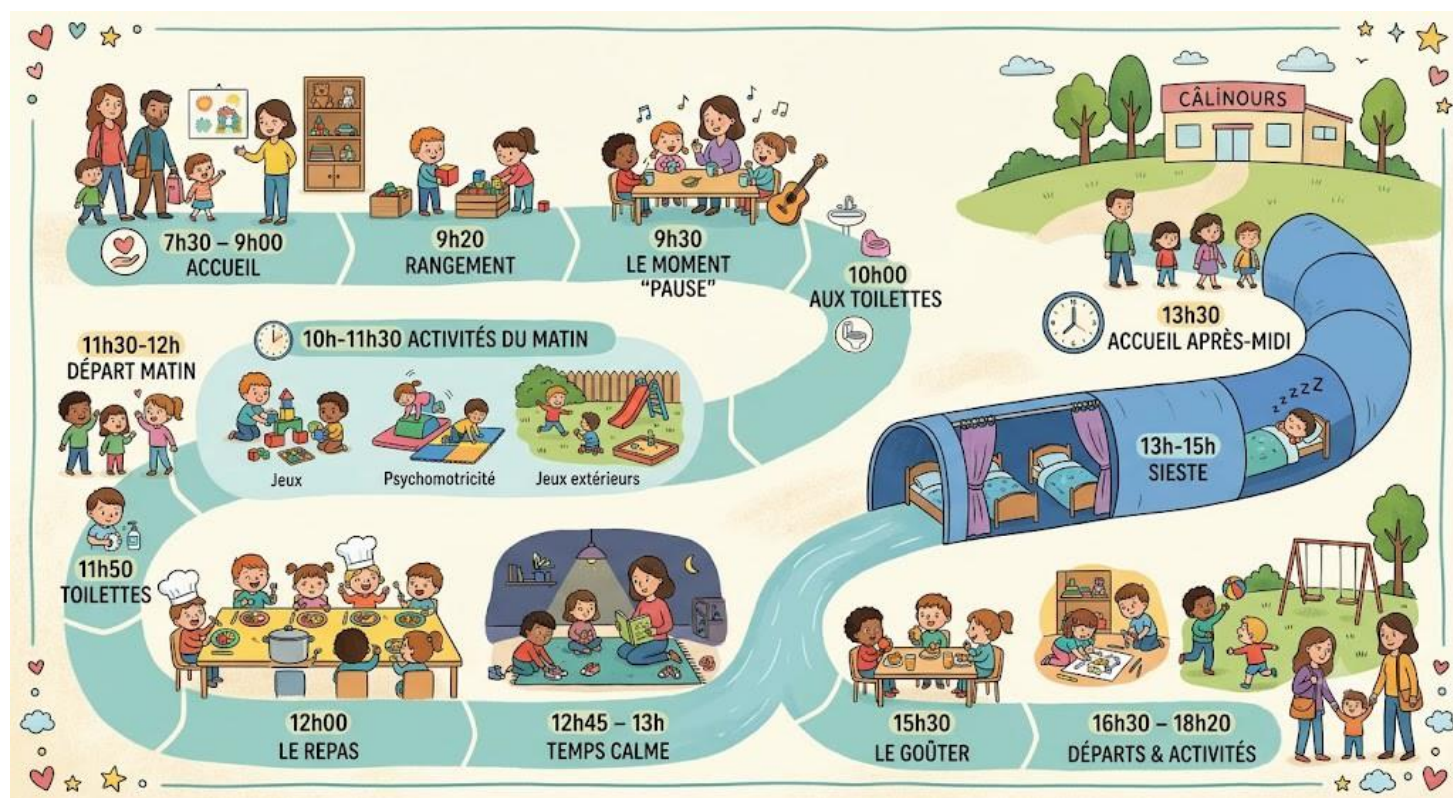
Au retour du parent, le temps de transmission est essentiel. La professionnelle fait un récit fidèle de l'heure écoulée, valorise les capacités d'adaptation de l'enfant et recueille le ressenti des parents.

### **Chaque enfant étant unique, son adaptation le sera également.**

Les passages suivants seront définis selon le comportement de l'enfant et les besoins de la famille. Ils seront le plus progressifs possible, afin de respecter le rythme de chacun et de permettre une séparation en douceur.

Nous cherchons le meilleur moment pour le premier passage, ainsi nous ne prenons pas deux adaptations en même temps.

### 3. Le déroulement d'une journée type



**\*Horaires « repères » qui peuvent être modulés.**

**\*\* Les bébés suivent leur propre rythme individuel avec des levers, couchers et repas variables selon leurs besoins.**

#### a) L'arrivée

Dès leur arrivée dans la structure, les parents préparent activement leur enfant pour la journée. Ils aident les plus grands à enlever leur veste et à mettre leurs chaussons, ou dévêtissent délicatement leur bébé, initiant ainsi en douceur la transition vers la crèche.

La famille est ensuite accueillie par une des professionnelles, tandis que le reste de l'équipe veille sur les enfants déjà arrivés.

L'accueil c'est le « bonjour » réciproque qui accueille l'enfant. C'est le moment où s'échangent les informations de la vie de l'enfant : santé, sommeil, alimentation mais aussi des informations plus légères.

Vient le moment de se dire « au revoir », l'enfant est accueilli dans la salle avec son doudou s'il le souhaite, c'est le moment de retrouver les « copains », les personnes de l'équipe, de partir jouer, se poser, discuter, se faire « câliner ».

#### b) Jeux libres et « activités »

*« L'enfant existe par le jeu ; il ne joue pas pour apprendre, mais il apprend par ce qu'il joue. Le jeu nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu. Il joue ses peurs, ses joies, ses amours, sa maladie. Il joue avant tout ce qui évolue en lui. » J.Epstein*

### **Notre philosophie d'accompagnement : présence et observation**

Notre objectif n'est pas d'occuper les enfants mais d'être réellement « présents » pour eux, le voir jouer, rire, partager, leur faire confiance en les encourageant, les aider à s'éveiller et à s'épanouir.

Nous avons choisi de ne pas mettre en place de programme d'activités défini ; le contexte, l'observation du groupe et les demandes des enfants guident nos propositions. Nous veillons à ce que celles-ci soient adaptées aux capacités de chacun et l'enfant choisira de participer ou non. Nous les accompagnons « sans faire à leur place ».

Dans ces jeux libres et activités, l'enfant évolue seul ou en groupe. Nous respectons aussi son désir de jouer seul, d'observer... de rêver...

### **L'aménagement des espaces de jeux intérieurs**

Des « coins » de jeux en libre accès sont aménagés : « tonnelle » avec poupées et dinette, coin « lecture » avec canapés, garage, ferme, legos. D'autres jeux sont disponibles à la demande des enfants ou proposés par l'équipe : construction, memory, loto etc. Nous restons disponibles pour jouer avec eux, répondre à leurs demandes, veiller au respect de chacun dans son jeu.

### **L'accueil et la rencontre des petits et des grands**

Au sein de la structure, un espace spécifique avec mousses et miroir est dédié aux plus petits. Conçu comme une véritable zone d'exploration motrice, cet espace sécurisé leur permet d'être totalement libres de leurs mouvements.

Installés sur des tapis, les bébés évoluent à leur rythme en fonction de leurs capacités motrices. Cette zone sait s'ouvrir dès que cela est possible : les bébés peuvent alors en sortir pour aller explorer le reste de la section.

Ainsi petits et grands se découvrent peu à peu, en respectant les besoins de chacun.

### **La nature et l'extérieur comme sources d'éveil**

La nature et l'environnement sont de merveilleuses sources d'éveil, de découverte et d'échanges avec les enfants, avec les ressentis et émotions qui vont en découler, surprise, rire, peur...

Avec par exemple l'observation des « petites bêtes » grâce à nos petites « boîtes-loupes », des oiseaux dans les arbres proches... tout comme les « expos-frises » de photos d'animaux, au fil des saisons et des voyages...

Au jardin, les enfants peuvent profiter de :

- Porteurs, trottinettes, poussettes...
- « Pierres de rivières », cabane à balles, ballons...
- Des tapis et modules mousse installés dans l'espace « sol souple » pour les bébés.

### **Les activités de découverte et les temps forts de l'année**

Au fil de l'année, des moments « forts » liés aux « fêtes », saisons, semaine du goût sont sources de propositions d'activités. L'enfant pourra découvrir :

- Dessin, gommettes, peinture, collage, pâte à sel (fabrication et manipulation)
- Découpage, pâte à modeler, jeux sensoriels, perles, bobines, puzzles, loto.
- Parcours de motricité, parcours tactile.
- Éveil musical : comptines, chants, marionnettes, rondes, découvertes d'instruments du monde, écoute et jeux sonores.
- Boîte « à bidule » : objets sonores ou tactiles de « récupération ».
- Découverte des livres et histoires contées.

### **c) Les rituels**

Ce sont des temps qui permettent à l'enfant de se repérer dans le déroulement de la journée ; ils sont sécurisants chez les jeunes enfants. Nous essayons au travers de ces rituels de proposer des repères rassurants aux enfants tout en veillant à une certaine stabilité.

Accompagner les temps de transition par des rituels permet ainsi aux enfants de clore une activité avant de commencer autre chose.

Au fil de la journée, mais plus encore dans ces moments de rituels où tous les grands sont réunis, un apprentissage des « règles de vie » démarre, écouter, respecter l'autre, rester assis. Ces habitudes s'intègrent progressivement, avec la récurrence et toujours avec un accompagnement bienveillant.

#### **Les rituels de la matinée et du midi**

- **Le rituel du « petit train »** : Chaque matin vers 9h20, pour les plus grands, il annonce le moment de « pause ». Les enfants se regroupent dans la grande salle d'activités et se rendent dans l'espace « repas ».
- **Le rituel « musique et chants »** : Viennent ensuite les comptines, marionnettes ou échanges libres selon les jours ; les enfants sont sollicités et leurs choix entendus...
- **Le rituel de la sieste** : Avant la sieste, le rituel d'une histoire est le plus souvent respecté. Nous pouvons ainsi favoriser une relation privilégiée avec l'enfant, autour d'un moment calme qui annoncera le temps de la sieste.

#### **Les rituels liés aux activités de la journée**

D'autres rituels sont moins fixés dans le temps mais davantage liés à un moment particulier de la journée :

- **Le rituel du jardin** : Avant de sortir au jardin par exemple, chacun s'assoit pour enlever ses chaussons ; l'équipe apporte chaussures et vêtements et sous forme de jeu, chacun tente ou reconnaît ses affaires, puis les met, avec ou sans l'aide des adultes : des premiers pas vers l'autonomie, tellement gratifiants pour l'enfant.

### **d) Goûter et repas**

Ce sont des temps où les enfants se retrouvent ensemble. Nous souhaitons que les enfants puissent partager un moment agréable autour du goûter dans le respect de chacun, pour cela nous essayons de favoriser le calme.

Nous expliquons à l'enfant le respect de la nourriture, ce qui compose le goûter ou repas, pourquoi il est important de manger, de « goûter », savourer, prendre le temps.

**L'accompagnement vers l'autonomie :** Nous accompagnons chaque enfant vers l'autonomie. Nous sommes là pour lui montrer, lui expliquer, l'encourager, et l'aider à manger seul dès qu'il en est capable.

**L'accueil individualisé des plus petits :** Pour les plus petits, le goûter se passe dans une relation individuelle ; nous nous adaptons aux enfants en fonction de leurs réactions, attentives aux gestes, regards avec un échange verbal omniprésent. Les goûters sont donnés aux plus petits l'un après l'autre pour être réellement disponible.

**Les événements festifs :** Rythmés par les anniversaires et des temps forts comme la semaine du goût, ces moments festifs permettent de réunir les enfants autour de goûters partagés, favorisant la convivialité et la joie d'être ensemble.

### **e) Sommeil**

Quel que soit l'âge de l'enfant, on prépare ce moment dans le calme : l'obscurité est faite, on parle doucement, on rassure l'enfant qui semble inquiet, pleure, on accompagne au sommeil les enfants qui en ont besoin.

Afin de favoriser les repères, et dans la mesure du possible l'enfant est toujours couché dans le même dortoir et dans le même lit. Accompagné de son doudou et de sa tétine si besoin.

### **Le rythme des « petits » et des bébés**

Pour les « petits » nous veillons à respecter au mieux le rythme de chacun (différent en fréquence et durée selon l'âge), ainsi que ses habitudes :

- En observant l'enfant et les signes de fatigue, en ayant les « repères » de sommeil donnés par les parents (heure de réveil, déroulement de la nuit, durée des « siestes » ...).
- Le matin, les bébés et plus petits dorment, à des heures souvent différentes.
- En journée continue, les bébés ont leur propre rythme.

### **Le sommeil des « moyens et grands » et l'organisation de la sieste**

Les « moyens et grands » sont couchés entre 12h45 et 13h, répartis dans deux chambres. Après le repas, les enfants se déshabillent partiellement pour le coucher, ce moment est un temps où l'autonomie est là encore favorisée. Une personne de l'équipe restera dans la chambre des « grands » durant toute la sieste (en « sécurité », les lits étant « bas »).

### **Le réveil et la transition**

Pour les « grands », le réveil s'articule doucement autour de 15h afin de pouvoir rythmer la suite de la journée. Ce repère temporel s'inscrit également dans une démarche de préparation à l'école et aux futurs rituels de la vie en collectivité. Pour les « moyens », le réveil s'envisage de manière plus individuelle, un par un, afin de respecter au mieux le rythme de sommeil de chacun.

#### **f) Les « Changes et Toilettes »**

Le change est un moment privilégié où l'enfant est seul avec l'adulte et l'échange par les regards, paroles, chants, par le toucher (douceur) est très important ; l'adulte explique à l'enfant ce qu'il fait et ses paroles, par leur intonation, rassurent.

Lors de ce moment la coopération de l'enfant est recherchée de différentes manières : tenir les mains pour aider à se relever du matelas, ou des toilettes, lever les jambes, prendre l'escalier pour monter sur le matelas.

**La découverte du corps et le respect de l'intimité :** Pour les plus grands, ces moments aux toilettes, seul ou avec d'autres enfants, sont sources de découverte du corps.

Certains questionnements peuvent apparaître, l'équipe est là pour leur répondre mais aussi pour leur apprendre à respecter l'intimité de chacun.

**L'accompagnement vers la propreté en coéducation :** L'apprentissage de la propreté passe par les capacités de l'enfant (variables selon l'âge), son désir, et l'attitude de l'adulte (parler, expliquer, écouter, encourager). Comme pour tout ce qui concerne l'enfant et sa famille, l'équipe échange à ce sujet.

Nous tenons à souligner que l'acquisition de la continence n'est pas un apprentissage mécanique, mais un processus naturel de maturation physiologique, affective et psychologique. Chaque enfant chemine à son propre rythme, lorsque son corps et son esprit sont prêts. Notre rôle est de l'accompagner avec patience et bienveillance, sans pression ni attente de performance.

#### **g) Le départ**

Ce moment de transition, où le parent vient chercher son enfant, est un relais essentiel où l'équipe veille à laisser le temps aux retrouvailles.

Une professionnelle reste disponible pour chaque famille (autant que possible), tandis que le reste de l'équipe encadre les enfants présents. Les parents peuvent échanger avec le personnel ou solliciter la Responsable au bureau ou en section.

#### **Transmettre le vécu de la journée**

- Partager le quotidien : Nous racontons la journée de l'enfant à travers des détails qui soulignent sa place unique à la crèche. Nous l'invitons aussi à s'exprimer, tout en respectant son choix de ne pas « raconter ».

- Être à l'écoute : Nous répondons aux questions des parents et les rassurons, notamment si l'enfant fait mine de les ignorer à leur arrivée, en décodant pour eux cette réaction.

#### **Accompagner la séparation**

- Faciliter le départ : Parfois difficile, le départ demande d'aider l'enfant à quitter son jeu en comprenant que ses parents sont fatigués ou pressés.

- Accueillir les proches : Si les grands-parents viennent chercher l'enfant, l'équipe l'y prépare et transmet toutes les informations nécessaires à l'adulte.

« L'autonomie ne se donne pas, elle se construit pas à pas, dans le regard confiant et sécurisant de l'adulte qui l'accompagne » Catherine GUEGEN

# PARTIE 5 :

## Projet d'évaluation de la qualité d'accueil



## 1. Les critères d'évaluation

La qualité de l'accueil se traduit par l'aménagement d'un environnement sécurisant, bienveillant et épanouissant pour l'enfant, doublé d'une collaboration de confiance avec ses parents.

Notre démarche d'amélioration continue s'articule autour de différents axes stratégiques :

- **Les dynamiques relationnelles** : Placer la bientraitance au centre des pratiques quotidiennes à travers une observation fine de chaque enfant. Cet accompagnement s'effectue dans le respect le plus strict de l'individualité de l'enfant, de sa culture, de son histoire et des croyances de sa famille, garantissant un accueil inclusif et non discriminant.
- **Le cadre de vie** : Garantir un environnement sain, stimulant et apprenant, pensé exclusivement à hauteur d'enfant. Cet engagement se concrétise par l'aménagement de repères spatio-temporels rassurants, avec une organisation qui favorise l'autonomie dans un espace sécurisé.
- **Le partenariat avec les familles** : Consolider la coéducation et s'assurer de la satisfaction des parents pour ajuster constamment nos prestations. Cet engagement se traduit au quotidien par des échanges de qualité et individualisés (accueils et transmissions), assurant la continuité des repères entre la maison et la crèche

## 2. Les outils de mesure et de traçabilité

### a) Action 1 : Le questionnaire annuel

**Objectif** : Recueillir de manière quantitative et qualitative le ressenti, les attentes et le niveau de satisfaction des familles concernant l'ensemble des prestations de la crèche (accueil, communication, alimentation, activités pédagogiques, hygiène, etc.).

#### Modalités de mise en œuvre :

- Période : Courant du mois de novembre.
- Format : Un questionnaire écrit (numérique et/ou papier) est transmis aux deux parents. Pour garantir la liberté d'expression, les réponses sont anonymes.
- Contenu : Il balaie les différents temps forts de la vie de l'enfant (la période d'adaptation, le quotidien, les transmissions) ainsi que la relation avec l'équipe pluridisciplinaire et la direction.
- Exploitation : Les résultats sont analysés par la direction et présentés à l'équipe de professionnels et à l' élu référent. Un bilan synthétique est ensuite diffusé aux familles. Cette analyse permet d'ajuster nos pratiques professionnelles et de définir les axes de progrès prioritaires pour l'année à venir.

### b) Action 2 : Le Conseil de crèche (Juin)

**Objectif** : Cette instance vise à impliquer activement les familles dans la vie de la structure et à renforcer le lien social.

#### Modalités de mise en œuvre :

- Période : Courant du mois de juin.

- Composition : Le conseil de crèche associe la responsable, des représentants de l'équipe de professionnels, l'élu référent et des parents délégués volontaires (veiller à un équilibre de représentants sur les différents groupes d'âge de l'établissement).
- Contenu : Il permet de faire le bilan de l'année écoulée (projets pédagogiques réalisés, événements, sorties), d'aborder l'organisation générale de la structure et de projeter les perspectives pour la rentrée suivante. C'est un lieu de discussion constructif, excluant le traitement de situations individuelles.
- Restitution : Un compte-rendu est rédigé puis affiché ou envoyé par mail à l'ensemble des familles de la crèche, garantissant ainsi la transparence des échanges.

### 3. Les temps de travail en équipe

La qualité de l'accueil ne s'évalue pas individuellement : c'est un projet de fond qui se travaille et se construit ensemble. C'est en partageant nos regards et en harmonisant nos pratiques que nous offrons le meilleur accompagnement possible aux enfants. Pour faire vivre cette dynamique collective au quotidien, l'équipe s'appuie sur trois dispositifs clés :

**Les réunions d'équipe régulières :** Espaces indispensables de coordination, ces temps d'échange réunissent périodiquement l'ensemble des professionnels de la structure. Ils permettent de faire le point sur la vie des sections, de fluidifier la transmission des informations et d'assurer le suivi individualisé de chaque enfant. Ces réunions garantissent la cohérence de l'équipe, la continuité des soins et la mise en œuvre harmonieuse du projet pédagogique au quotidien.

**La ou les journées pédagogiques annuelles :** Organisées lors des périodes de fermeture de la structure, ces journées offrent à l'équipe un temps de réflexion approfondi, hors de la présence des enfants. Ce rendez-vous est dédié à la formation continue, à l'évaluation globale de nos méthodes et au réajustement de notre projet d'établissement. Cela permet aux agents d'intégrer et/ou d'actualiser les nouvelles connaissances en petite enfance et de fédérer les professionnels autour d'objectifs communs.

**L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) :** Déployées au rythme de six séances par an, ces instances soutiennent les professionnels dans leurs missions quotidiennes. Animés par un intervenant extérieur qualifié (psychologue ou superviseur), ces temps de parole et de réflexion commune permettent d'interroger les postures, de prendre du recul sur les situations complexes et de faire évoluer les pratiques. Cette démarche garantit une prise en charge sereine, coordonnée et toujours ajustée aux besoins fondamentaux de l'enfant et de sa famille.

**La formation continue :** L'actualisation des compétences est essentielle pour adapter nos pratiques aux évolutions de la petite enfance. Les agents bénéficient de l'offre de formation du service public (CNFPT) ou d'autres organismes partenaires. Ce parcours est complété par la diffusion de webinaires et de conférences spécialisées, offrant à l'équipe de nouvelles perspectives pour enrichir leurs connaissances.

#### 4. Le plan d'action correctif

S'inscrire dans une démarche de qualité implique d'évaluer régulièrement nos pratiques, mais aussi de savoir réajuster nos actions en fonction des besoins identifiés ou des dysfonctionnements constatés.

Le plan d'action correctif constitue l'outil opérationnel de cette dynamique de progrès. Établi de manière concertée avec l'équipe, et l'élu référent. Pour donner suite aux bilans, aux retours des familles ou aux observations de terrain, il formalise et précise les objectifs, le calendrier de réalisation et les indicateurs de suivi.

Ce dispositif permet de corriger rapidement les écarts, de faire évoluer l'organisation en toute transparence et de garantir la pérennité d'un accueil sécurisant, bientraitant et de haute qualité pour les enfants et leurs parents.